

Je prépare et dépose mon échantillon

Concours des miels 2025

Consulter le protocole du concours

Dans l'Apiculteur Alsacien paru ce mois que vous trouverez dans vos boîtes aux lettres

Sur le lien You Tube suivant
<https://youtu.be/PpKy7SAGuwQ>

Sur le site de la Fédération, sur le lien suivant

<https://www.federation-apiculteurs-bas-rhin.fr/articles/actualites/le-concours-des-miels-des-apiculteurs-producteurs-du-bas-rhin-et-du-haut-rhin-1756305>



Les étapes de préparation de l'échantillon

Côté pots et couvercle

Un échantillon, c'est 3 pots et couvercles spécifiques au concours. Les pots doivent être propres, nettoyés. Bien vérifier l'absence de poussière, saletés diverses, tant dans le pot que dans le couvercle avant le remplissage



Côté étiquettes

Mise en place des étiquettes remplies (cf. procédure) deux collées sur les pots 1 et 2, la troisième fixée sur le pot 3 avec un élastique.

Côté miel

Les pots propres seront remplis du miel choisi et préparé par vous, filtré soigneusement, défigé en respectant les températures, rempli à 250 g. Une fois rempli, verrouiller correctement et fermement le couvercle propre. Nettoyer le pot des coulures extérieures, des traces de miels, etc....

Dépôt de l'échantillon

Aux dates définies par votre groupement, apporter l'échantillon.

Avoir avec soi, son numéro NAPI (indispensable) et un moyen de paiement (chèque, espèce)

Sur place, il faudra remplir le triplicata qui vous sera remis en appuyant bien fort pour que les 3 documents soient bien lisibles

L'échantillon et le triplicata sera vérifié par le collecteur qui validera sur le scellé de l'échantillon témoin par la date de dépôt et sa signature.

Apportez votre chéquier. Il vous faudra régler la somme demandée par votre groupement. La remise des 10 € octroyée par la Fédération se fera selon ce qui a été validé par votre groupement (déduction immédiate ou versement ultérieur de la remise). **Attention : un second chèque sera pour le paiement des médailles ou conformité libellé à la Confédération.**

Que deviennent mes pots ensuite ?

Le pot témoin vous sera remis avec la feuille jaune. Gardez-le précieusement.

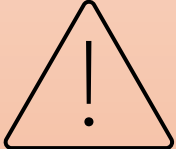
Le pot avec étiquette collée et celui avec l'étiquette sous élastique seront transférés au Laboratoire par votre groupement ainsi qu'avec les deux autres feuilles remplies par vos soins.

Et voilà !

Il faudra attendre

- La validation par l'analyse
- C'est elle qui validera la phase organoleptique du concours du 4 octobre.
- Les résultats vous sont transmis la semaine suivante.

Remplissage du Triplicata zone par zone

- Attention
- - bien appuyer sur le stylo bille pour que les trois feuilles soient lisibles
- Le document est en document de 2023, il peut être légèrement différent cette année.
-  1 triplicata par échantillon présenté

CONFEDERATION REGIONALE DES APICULTEURS D'ALSACE
CONCOURS DES MIELS DES APICULTEURS - PRODUCTEURS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

DOCUMENT RECAPITULATIF UNIQUE DES MIELS PRESENTES AU CONCOURS . - ANNEE 20.....

Syndicat de : A. P. H (68) ou A. P. B. (68 :
Nom et Prénom : N° NAPI (impératif) :
Domicile : Commune : Code Postal :
Téléphone : Adresse mail : N° SIRET :
N° Numagrit : DECLARE PARTICIPER AU CONCOURS DES MIELS 2023

Cette zone est la zone
d'identification de
l'apiculteur dépositaire
d'échantillon de miel
A noter le Siret n'est pas
obligatoire
Bien vérifier
l'inscription du numéro
NAPI

1ère Collecte juin		*	2ème collecte Juillet		*	3ème collecte Août		*		
A REMPLIR PAR L'APICULTEUR								Partie réservée au Labo		
N°	Catégorie de miel	N° de Lot	Production	Appellation MONTAGNE OUI ou NON	Médailles Max 4 / Kg **	Conformité Max 4 / Kg **	Analyse Sucres (oui ou non)	N° de Labo	Reçu / Refusé le	N° et Motif de refus
O0	SAPIN									
O1	FORÊT									
O2	CHATAIGNIER									
O3	ACACIA									
O4	TILLEUL									
O5	FLEURS LIQUIDE									
O6	CREMEUX									

L'apiculteur demande une analyse des sucres sur ses échantillons - Prix de l'analyse par échantillons 54 € TTC - *

L'apiculteur certifie sur l'honneur que les quantités déclarées sont exactes.

L'apiculteur déclare que les miels présentés sont issus de sa production de l'année en cours.

Fait à Signature : - L'apiculteur :

Pièces jointes : a) chèque de 40 € X par le nombre d'échantillons soit :€ - augmenté de 54 € par échantillon si demande d'analyse des sucres soit € au nom du Syndicat

b) 1 chèque pour les médailles ou bandelettes du concours de 0,10 € X par le nombre de médailles ou bandelettes

** Nombre de médailles et bandelettes de conformité = production déclarée X maximum 4

Motifs de refus en accord avec la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace.

N° 1 Absence de bande de scellé..... N° 2 Identification impossible

N° 3 Pots non conforme N° 4 Autres (à préciser)

Feuille Blanche = Laboratoire - Feuille Jaune = Apiculteur - Feuille Rose = Syndicat

* - Cocher la case ** Nombre FICHE CONCOURS 1 - 2023

CONFEDERATION REGIONALE DES APICULTEURS D'ALSACE
CONCOURS DES MIELS DES APICULTEURS - PRODUCTEURS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

DOCUMENT RECAPITULATIF UNIQUE DES MIELS PRESENTES AU CONCOURS . - ANNEE 20.....

Syndicat de :

A. P. H (68) ou A. P. B. (68 :

Nom et Prénom :

N° NAPI (impératif) :

Domicile :

Commune :

Code Postal :

Téléphone :

Adresse mail :

N° SIRET :

N° Numagrit :

DECLARE PARTICIPER AU CONCOURS DES MIELS 2023

A REMPLIR PAR L'APICULTEUR								Partie réservée au Labo		
N°	Catégorie de miel	N° de Lot	Production	Appellation MONTAGNE OUI ou NON	Médailles Max 4 / Kg **	Conformité Max 4 / Kg **	Analyse Sucres (oui ou non)	N° de Labo	Reçu / Refusé le	N° et Motif de refus
00	SAPIN									
01	FORÊT									
02	CHATAIGNIER									
03	ACACIA									
04	TILLEUL									
05	FLEURS LIQUIDE									
06	CREMEUX									

L'apiculteur demande une analyse des sucres sur ses échantillons - Prix de l'analyse par échantillons 54 € TTC - *

L'apiculteur certifie sur l'honneur que les quantités déclarées sont exactes.

L'apiculteur déclare que les miels présentés sont issu de sa production de l'année en cours.

Fait à

Signature : - L'apiculteur :

Pièces jointes : a) chèque de 40 € X par le nombre d'échantillons soit :€ - augmenté de 54 € par échantillon si demande d'analyse des sucres soit € au nom du Syndicat

b) 1 chèque pour les médailles ou bandelettes du concours de 0,10 € X par le nombre de médailles ou bandelettes

** Nombre de médailles et bandelettes de conformité = production déclarée X maximum 4

Motifs de refus en accord avec la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace.

N° 1 Absence de bande de scellé..... N° 2 Indentification impossible

N° 3 Pots non conforme N° 4 Autres (à préciser)

Feuille Blanche = Laboratoire - Feuille Jaune = Apiculteur - Feuille Rose = Syndicat

* - Cocher la case

** Nombre

FICHE CONCOURS 1 - 2023

A chaque collecte
sa feuille
Préciser la date

CONFEDERATION REGIONALE DES APICULTEURS D'ALSACE
CONCOURS DES MIELS DES APICULTEURS - PRODUCTEURS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

DOCUMENT RECAPITULATIF UNIQUE DES MIELS PRESENTES AU CONCOURS . - ANNEE 20.....

Syndicat de :

A. P. H (68) ou A. P. B. (68 :

Nom et Prénom :

N° NAPI (impératif) :

Domicile :

Commune :

Code Postal :

Téléphone :

Adresse mail :

N° SIRET :

N° Numagrit :

DECLARE PARTICIPER AU CONCOURS DES MIELS 2023

1ère Collecte juin		2ème collecte Juillet		3ème collecte Août						
*		*		*						
A REMPLIR PAR L'APICULTEUR								Partie réservée au Labo		
N°	Catégorie de miel	N° de Lot	Production	Appellation MONTAGNE OUI ou NON	Médailles Max 4 / Kg **	Conformité Max 4 / Kg **	Analyse Sucres (oui ou non)	N° de Labo	Reçu / Refusé le	N° et Motif de refus
00	SAPIN									
01	FORÊT									
02	CHATAIGNIER									
03	ACACIA									
04	TILLEUL									
05	FLEURS LIQUIDE									
06	CREMEUX									

L'apiculteur demande une analyse des sucres sur ses échantillons - Prix de l'analyse par échantillons 54 € TTC - *

L'apiculteur certifie sur l'honneur que les quantités déclarées sont exactes.

L'apiculteur déclare que les miels présentés sont issu de sa production de l'année en cours.

Fait à

Signature : - L'apiculteur :

Pièces jointes : a) chèque de 40 € X par le nombre d'échantillons soit :€ - augmenté de 54 € par échantillon si demande d'analyse des sucres soit € au nom du Syndicat

b) 1 chèque pour les médailles ou bandelettes du concours de 0,10 € X par le nombre de médailles ou bandelettes

** Nombre de médailles et bandelettes de conformité = production déclarée X maximum 4

Motifs de refus en accord avec la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace.

N° 1 Absence de bande de scellé..... N° 2 Identification impossible

N° 3 Pots non conforme N° 4 Autres (à préciser)

Feuille Blanche = Laboratoire - Feuille Jaune = Apiculteur - Feuille Rose = Syndicat

* - Cocher la case

** Nombre

FICHE CONCOURS 1 - 2023

- Bien remplir la ligne qui concerne la catégorie d'échantillon déposé
- S'il y a dans la même catégorie plusieurs échantillons, bien préciser le lot
- La production est la quantité mis et disponible dans le cadre du concours
- L'appellation Montagne est à valider si le miel provient de nos montagnes

CONFEDERATION REGIONALE DES APICULTEURS D'ALSACE
CONCOURS DES MIELS DES APICULTEURS - PRODUCTEURS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

DOCUMENT RECAPITULATIF UNIQUE DES MIELS PRESENTES AU CONCOURS . - ANNEE 20.....

Syndicat de : A. P. H (68) ou A. P. B. (68 :
Nom et Prénom : N° NAPI (impératif) :
Domicile : Commune : Code Postal :
Téléphone : Adresse mail : N° SIRET :

N° Numagrit : DECLARE PARTICIPER AU CONCOURS DES MIELS 2023

1ère Collecte juin	*	2ème collecte Juillet	*	3ème collecte Août	*					
A REMPLIR PAR L'APICULTEUR							Partie réservée au Labo			
N°	Catégorie de miel	N° de Lot	Production	Appellation MONTAGNE OUI ou NON	Médailles Max 4 / Kg **	Conformité Max 4 / Kg **	Analyse Sucres (oui ou non)	N° de Labo	Reçu / Refusé le	N° et Motif de refus
00	SAPIN									
01	FORÊT									
02	CHATAIGNIER									
03	ACACIA									
04	TILLEUL									
05	FLEURS LIQUIDE									
06	CREMEUX									

L'apiculteur demande une analyse des sucres sur ses échantillons - Prix de l'analyse par échantillons 54 € TTC - *
L'apiculteur certifie sur l'honneur que les quantités déclarées sont exactes.
L'apiculteur déclare que les miels présentés sont issu de sa production de l'année en cours.
Fait à Signature : - L'apiculteur :

Pièces jointes : a) chèque de 40 € X par le nombre d'échantillons soit :€ - augmenté de 54 € par échantillon si demande d'analyse des sucres soit € au nom du Syndicat
b) 1 chèque pour les médailles ou bandelettes du concours de 0,10 € X par le nombre de médailles ou bandelettes
** Nombre de médailles et bandelettes de conformité = production déclarée X maximum 4

Motifs de refus en accord avec la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace.
N° 1 Absence de bande de scellé..... N° 2 Indentification impossible
N° 3 Pots non conforme N° 4 Autres (à préciser)

Afin d'obtenir rapidement les médailles ou la conformité, il faut demander les quantités de médailles et les payer par chèque.
ATTENTION
Le chèque concernant les médailles/conformité est à libeller à la Confédération et sera gardés par le groupement.
Cela garantira de les avoir au plus vite après concours.
La quantité commandée doit correspondre au volume de production déclaré

CONFEDERATION REGIONALE DES APICULTEURS D'ALSACE
CONCOURS DES MIELS DES APICULTEURS - PRODUCTEURS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

DOCUMENT RECAPITULATIF UNIQUE DES MIELS PRESENTES AU CONCOURS . - ANNEE 20.....

Syndicat de :

A. P. H (68) ou A. P. B. (68 :

Nom et Prénom :

N° NAPI (impératif) :

Domicile :

Commune :

Code Postal :

Téléphone :

Adresse mail :

N° SIRET :

N° Numagrit :

DECLARE PARTICIPER AU CONCOURS DES MIELS 2023

1ère Collecte juin	*	2ème collecte Juillet	*	3ème collecte Août	*					
A REMPLIR PAR L'APICULTEUR							Partie réservée au Labo			
N°	Catégorie de miel	N° de Lot	Production	Appellation MONTAGNE OUI ou NON	Médailles Max 4 / Kg **	Conformité Max 4 / Kg **	Analyse Sucres (oui ou non)	N° de Labo	Reçu / Refusé le	N° et Motif de refus
00	SAPIN									
01	FORÊT									
02	CHATAIGNIER									
03	ACACIA									
04	TILLEUL									
05	FLEURS LIQUIDE									
06	CREMEUX									

C'est une analyse supplémentaire à demander Le coût est de 57 € cette année.

L'apiculteur demande une analyse des sucres sur ses échantillons - Prix de l'analyse par échantillons 54 € TTC - *

L'apiculteur certifie sur l'honneur que les quantités déclarées sont exactes.

L'apiculteur déclare que les miels présentés sont issu de sa production de l'année en cours.

Fait à

Signature : - L'apiculteur :

Pièces jointes : a) chèque de 40 € X par le nombre d'échantillons soit :€ - augmenté de 54 € par échantillon si demande d'analyse des sucres soit € au nom du Syndicat

b) 1 chèque pour les médailles ou bandelettes du concours de 0,10 € X par le nombre de médailles ou bandelettes

** Nombre de médailles et bandelettes de conformité = production déclarée X maximum 4

Motifs de refus en accord avec la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace.

N° 1 Absence de bande de scellé..... N° 2 Indentification impossible

N° 3 Pots non conforme N° 4 Autres (à préciser)

Feuille Blanche = Laboratoire - Feuille Jaune = Apiculteur - Feuille Rose = Syndicat

* - Cocher la case

** Nombre

FICHE CONCOURS 1 - 2023

CONFEDERATION REGIONALE DES APICULTEURS D'ALSACE
CONCOURS DES MIELS DES APICULTEURS - PRODUCTEURS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

DOCUMENT RECAPITULATIF UNIQUE DES MIELS PRESENTES AU CONCOURS . - ANNEE 20.....

Syndicat de : A. P. H (68) ou A. P. B. (68 :
Nom et Prénom : N° NAPI (impératif) :
Domicile : Commune : Code Postal :
Téléphone : Adresse mail : N° SIRET :

N° Numagrit :

DECLARE PARTICIPER AU CONCOURS DES MIELS 2023

1ère Collecte juin	*	2ème collecte Juillet	*	3ème collecte Août	*					
A REMPLIR PAR L'APICULTEUR								Partie réservée au Labo		
N°	Catégorie de miel	N° de Lot	Production	Appellation MONTAGNE OUI ou NON	Médailles Max 4 / Kg **	Conformité Max 4 / Kg **	Analyse Sucres (oui ou non)	N° de Labo	Reçu / Refusé le	N° et Motif de refus
00	SAPIN									
01	FORÊT									
02	CHATAIGNIER									
03	ACACIA									
04	TILLEUL									
05	FLEURS LIQUIDE									
06	CREMEUX									

L'apiculteur demande une analyse des sucres sur ses échantillons - Prix de l'analyse par échantillons 54 € TTC - *

L'apiculteur certifie sur l'honneur que les quantités déclarées sont exactes.

L'apiculteur déclare que les miels présentés sont issus de sa production de l'année en cours.

Fait à

Signature : - L'apiculteur :

Pièces jointes : a) chèque de 40 € X par le nombre d'échantillons soit :€ - augmenté de 54 € par échantillon si demande d'analyse des sucres soit € au nom du Syndicat

b) 1 chèque pour les médailles ou bandelettes du concours de 0,10 € X par le nombre de médailles ou bandelettes

** Nombre de médailles et bandelettes de conformité = production déclarée X maximum 4

Motifs de refus en accord avec la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace.

N° 1 Absence de bande de scellé..... N° 2 Indentification impossible

N° 3 Pots non conforme N° 4 Autres (à préciser)

Feuille Blanche = Laboratoire - Feuille Jaune = Apiculteur - Feuille Rose = Syndicat

* - Cocher la case

** Nombre

FICHE CONCOURS 1 - 2023

L'apiculteur en remplissant et en signant ce document valide l'ensemble des éléments importants et indispensables.

CONFEDERATION REGIONALE DES APICULTEURS D'ALSACE
CONCOURS DES MIELS DES APICULTEURS - PRODUCTEURS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

DOCUMENT RECAPITULATIF UNIQUE DES MIELS PRESENTES AU CONCOURS . - ANNEE 20.....

Syndicat de : A. P. H (68) ou A. P. B. (68 :
Nom et Prénom : N° NAPI (impératif) :
Domicile : Commune : Code Postal :
Téléphone : Adresse mail : N° SIRET :

N° Numagrit :

DECLARE PARTICIPER AU CONCOURS DES MIELS 2023

1ère Collecte juin

2ème collecte Juillet

3ème collecte Août

A REMPLIR PAR L'APICULTEUR								Partie réservée au Labo		
N°	Catégorie de miel	N° de Lot	Production	Appellation MONTAGNE OUI ou NON	Médailles Max 4 / Kg **	Conformité Max 4 / Kg **	Analyse Sucres (oui ou non)	N° de Labo	Reçu / Refusé le	N° et Motif de refus
00	SAPIN									
01	FORÊT									
02	CHATAIGNIER									
03	ACACIA									
04	TILLEUL									
05	FLEURS LIQUIDE									
06	CREMEUX									

L'apiculteur demande une analyse des sucres sur ses échantillons - Prix de l'analyse par échantillons 54 € TTC - *

L'apiculteur certifie sur l'honneur que les quantités déclarées sont exactes.

L'apiculteur déclare que les miels présentés sont issu de sa production de l'année en cours.

Fait à Signature : - L'apiculteur :

Pièces jointes : a) chèque de 40 € X par le nombre d'échantillons soit :€ - augmenté de 54 € par échantillon si demande d'analyse des sucres soit € au nom du Syndicat

b) 1 chèque pour les médailles ou bandelettes du concours de 0,10 € X par le nombre de médailles ou bandelettes

** Nombre de médailles et bandelettes de conformité = production déclarée X maximum 4

Motifs de refus en accord avec la Confédération Régionale des Apiculteurs d'Alsace.

N° 1 Absence de bande de scellé..... N° 2 Identification impossible

N° 3 Pots non conforme N° 4 Autres (à préciser)

Feuille Blanche = Laboratoire - Feuille Jaune = Apiculteur - Feuille Rose = Syndicat

* - Cocher la case

** Nombre

FICHE CONCOURS 1 - 2023

Le paiement se fera selon les modalités indiquées par le groupement et au nom du groupement pour ce qui est du chèque liés aux échantillons

CONFEDERATION REGIONALE DES APICULTEURS D'ALSACE
CONCOURS DES MIELS DES APICULTEURS - PRODUCTEURS DU BAS-RHIN ET DU HAUT-RHIN

DOCUMENT RECAPITULATIF UNIQUE DES MIELS PRESENTES AU CONCOURS . - ANNEE 20.....

Syndicat de : A. P. H (68) ou A. P. B. (68 :
Nom et Prénom : N° NAPI (impératif) :
Domicile : Commune : Code Postal :
Téléphone : Adresse mail : N° SIRET :

N° Numagrit :

DECLARE PARTICIPER AU CONCOURS DES MIELS 2023

1ère Collecte juin		2ème collecte Juillet		3ème collecte Août						
A REMPLIR PAR L'APICULTEUR								Partie réservée au Labo		
N°	Catégorie de miel	N° de Lot	Production	Appellation MONTAGNE OUI ou NON	Médailles Max 4 / Kg **	Conformité Max 4 / Kg **	Analyse Sucres (oui ou non)	N°	Reçu / Ref	N° et Motif de refus
00	SAPIN									
01	FORÊT									
02	CHATAIGNIER									
03	ACACIA									
04	TILLEUL									
05	FLEURS LIQUIDE									
06	CREMEUX									

L'apiculteur demande une analyse des sucres sur ses échantillons - Prix de l'analyse par échantillons 54 € TTC - *
L'apiculteur certifie sur l'honneur que les quantités déclarées sont exactes.
L'apiculteur déclare que les miels présentés sont issu de sa production de l'année en cours.
Fait à Signature : - L'apiculteur :
Pièces jointes : a) chèque de 40 € X par le nombre d'échantillons soit :€ - augmenté de 54 € par échantillon si demande d'analyse des sucres soit € au nom du Syndicat
b) 1 chèque pour les médailles ou bandelettes du concours de 0,10 € X par le nombre de médailles ou bandelettes
** Nombre de médailles et bandelettes de conformité = production déclarée X maximum 4
Motifs de refus en
N° 1 Absence de
N° 3 Pots non conforme
* - Cocher la case 3

NE PAS
REEMPLIR